

DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 08 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, à dix-neuf heures 30, le Conseil municipal de la commune de Mittelhausbergen s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Alexandre LORENTZ, Maire de la commune.

Étaient présents : LORENTZ ALEXANDRE, FORLER BRIGITTE, SCHLICHTER PASCAL, HIGI CHRISTIANE, GANGLOFF HENRI-PIERRE, FORESTIER ADRIEN, GALL ALEXIA, CAGNINA MARC, STOLL VALERIE, RIVIERE BAPTISTE, HILSEBEIN SARAH, SPANGENBERGER GREGORY, HUCKERT KATIA, HUCK BRIGITTE, ERATH DIDIER, OSSWALD NICOLE, WURTZ YVES.

Ont donné pouvoir : HEITZ PATRICIA a donné pouvoir à HUCKERT KATIA, FUNFROCK PHILIPPE a donné pouvoir à GREGORY SPANGENBERGER.

Secrétaire de séance : Valérie STOLL

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 19 / Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17 / Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 21 mars 2024

DM20/2024 - BUDGET PRIMITIF 2024

La commission des finances s'est réunie le 18 mars 2024 pour étudier les propositions budgétaires notamment en investissement. Dans ce cadre, des projets ont été avalisés tels que :

- Eclairage public

Devis de 122 060 € HT pour passage en led de l'éclairage public pour 68 points dans la commune permettant une économie de 84 % sur le fonctionnement, 7 poses d'horloge astronomique, 10 systèmes de condamnation sur armoire, 32 poses de disjoncteur différentiel dans les armoires.

- Eclairage des salles :

Devis de 21.000 € pour une économie de 55 % sur le fonctionnement

- Renouvellement d'une partie du matériel de la commune

Devis de 24.500 € qui comprend :

Renouvellement du site internet

Achat de matériel pour la salle du conseil et la salle socio culturelle

Achat des copieurs

- Services techniques

Rénovation des chauffages de l'école maternelle, mur du cimetière, ossuaire, parafoudre de l'église, accès handicapé de la mairie, mur mobile entre la salle de l'olivier et la salle tilleul.

- Groupe scolaire

Achat de mobilier : inscription budgétaire de 106.787,33 € en conformité avec la délibération du 18 septembre 2023, il y a lieu également de rajouter les éléments extérieurs dans la cour élémentaire et maternelle.

Mise en place du GTC pour le chauffage du futur groupe scolaire : il est essentiel d'avoir un pilotage pouvant être fait à distance pour deux raisons : absence de l'agent en charge du chauffage, intervention à distance possible, départ de l'agent : possibilité de confier cette gestion à une entreprise extérieure sans coût supplémentaire pour un coût d'environ 14 000 €.

Achat potentiel d'un terrain pour agrandissement de la cour de l'école élémentaire selon l'accord du propriétaire et selon le prix du terrain : 130.000 € inscrits

Études sur les bâtiments (école maternelle, tennis, 27 rue principale)

Crédit pour rénovation énergétique et/ou transformation des bâtiments communaux

Le projet de budget primitif qui est présenté au Conseil municipal a été analysé le 18 mars 2024 par la commission des finances. Monsieur le Maire soumet donc au vote le budget primitif 2024 du budget général de la commune.

Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, par 18 voix Pour et 1 Contre (Didier ERATH),

- ADOPTE le budget primitif général 2024 de la commune,
- VOTE par nature et par chapitre, en dépenses et en recettes, la section de fonctionnement telle que présentée.
- VOTE par nature et par chapitre, en dépenses et en recettes, la section d'investissement telle que présentée.
- ADOPTE les balances de fonctionnement et d'investissement 2024.
- DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme, le 08 avril 2024
Le Maire, Alexandre LORENTZ

